

Numéro	CA/2025-07-03/15
Date de mise en ligne sur intranet (interne)	22/07/2025
Date de mise en ligne sur internet (externe)	22/07/2025
Date de transmission au Recteur	22/07/2025

Conseil d'administration de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Délibération du 3 juillet 2025 portant résultat de l'élection des représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs appelés à siéger au conseil de la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L. 712-2, L. 712-3, et D. 714-35 ;

Vu la convention portant organisation et fonctionnement de la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, et notamment ses articles III-4 et III-5 ;

Vu les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

Vu le règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

Vu la délibération n° CA/2025-04-24/01 du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant résultat de l'élection de Madame Christine NEAU-LEDUC en qualité de Présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

CONSIDÉRANT que, conformément aux dispositions de l'article D. 714-35 du code de l'éducation ainsi que de l'article III-4 de la convention portant organisation et fonctionnement de la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, le conseil de la bibliothèque est notamment constitué de deux représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs ;

CONSIDÉRANT que, conformément aux dispositions de l'article D. 714-35 du code de l'éducation ainsi que de l'article III-5 de la convention portant organisation et fonctionnement de la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, les représentants des enseignants-chercheurs, des enseignants ou des chercheurs sont « désignés par leurs représentants respectifs aux conseils d'administration des universités contractantes. » ;

Après en avoir délibéré,

ÉLIT en qualité de représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs appelés à siéger au conseil de la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne :

- Madame HOU Sophie ;
- Monsieur RATEAU Paul.

Délibération CA/2025-07-03/15	
Nombre de membres en exercice pour le collège (pour rappel)	16
Nombre de membres présents ou représentés	16
Nombre de voix pour Madame HOU Sophie	8
Nombre de voix pour Monsieur LE GALL Jean-Marie	7
Nombre de voix pour Monsieur RATEAU Paul	15

Paris, le 15 juillet 2025

La Présidente de l'université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

L'original de cette délibération est disponible dans les locaux de la direction des Affaires juridiques et institutionnelles au centre Panthéon situé 12, place du Panthéon, 75231 Paris.

Modalités de recours : Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, lorsqu'elle y donne lieu, de sa transmission au Recteur d'académie.